

Dossier /

**Les publics**

À qui et que communique-t-on ?

Le Point sur...

Le 10 décembre 1970 :

Louis Néel prix Nobel de physique /

Les fonds scientifiques

aux Archives de l'Isère /

Nous vous donnons rendez-vous  
sur [archives-isere.fr](http://archives-isere.fr)

Derniers instruments  
de recherche...

Énergie hydraulique  
et droits d'eau 1800-1940 /  
La questure (suite)

Le billet de Luce /

Réglementaire mon cher Gaston !

Direction / Hélène Viallet

Responsable de la publication /

Natalie Bonnet

Photographies / Frédéric Pattou,  
Jean-Paul Guillet

04 76 54 37 81

[www.archives-isere.fr](http://www.archives-isere.fr)

NUMÉRO

7

*Voici un numéro un peu particulier à plus d'un titre. En premier lieu, nous allons parler de vous, chers lecteurs. Alors que d'habitude le but de ces **Chroniques** est de vous présenter les trésors parfois méconnus qui, sur les rayonnages des Archives de l'Isère, attendent d'être consultés, cette fois-ci nous avons décidé de vous présenter aussi les publics, de plus en plus divers, accueillis par notre institution. Cette diversité, reflet des évolutions de notre société, est un nouveau défi pour les archivistes.*

*En second lieu, nous avons la très grande joie de vous présenter le nouveau site Internet des Archives de l'Isère : entièrement remanié, offrant surtout ce que vous étiez tous les jours plus nombreux à nous demander, la consultation en ligne de documents numérisés. Les 4 400 000 pages des registres paroissiaux et d'état civil sont désormais disponibles sur **archives-isere.fr**. Cette salle de lecture virtuelle offre ainsi à tous les internautes la possibilité de consulter 24 heures sur 24, en plus d'instruments de recherches de plus en plus nombreux, les images de documents dont la liste est appelée à s'étoffer au fil des mois : état civil et registres paroissiaux aujourd'hui, recensements de la population et cartes postales à moyen terme, registres matricules et cadastre à plus long terme... La liste n'est pas close, bien au contraire. Qu'il me soit ici permis de rendre hommage au travail patient entamé depuis plusieurs années : recensement et préparation des documents, organisation logistique, prises de vues, longues et minutieuses vérifications de téraoctets de fichiers, classement et référencement des images, mise en place de l'interface de consultation. Que soient remerciés tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce magnifique outil de voir le jour. Ce projet, lourd et coûteux, a pu être mené à bien grâce au soutien de la collectivité qui a fourni les crédits nécessaires à cette tâche titanessque. Car ne l'oublions pas : l'Isère étant un département très peuplé, nos archives sont de ce fait très riches, très volumineuses... et le travail de numérisation en proportion !*

*Je vous laisse découvrir par vous même ce tout nouveau site. Bonne lecture et à vos souris !*

*Hélène Viallet, directrice*

# Les publics



Une fois n'est pas coutume, chers publics,  
c'est dans votre direction que nous allons braquer  
notre projecteur. Qui êtes-vous ?  
Que venez-vous chercher aux Archives ?  
Quelles sont vos façons de travailler ?  
Voici quelques unes des questions que nous nous  
sommes posées. Mieux connaître nos lecteurs  
est en effet un élément indispensable pour mieux  
répondre à leurs attentes. "Les publics..."  
Nous tenons beaucoup à ce pluriel tant il est vrai  
que nous avons plusieurs publics. Variées sont les  
raisons pour lesquelles on franchit la porte des  
Archives (et pas toujours pour travailler en salle de  
lecture) mais aussi pour lesquelles on téléphone,  
on écrit, on se rend en salle de conférences...  
Traditionnellement, lorsque sont évoquées les missions  
des services d'archives, on parle des quatre "C",  
c'est-à-dire collecter, classer, conserver et enfin  
communiquer. Il s'agit pourtant bien là de la finalité  
même de l'institution.  
Il ne sert en effet à rien de collecter, classer et  
conserver des documents si ce n'est pour les  
communiquer.

À qui et que communique-t-on ?

Tel est le sujet de ce dossier.

## Histoire d'une salle de lecture

C'est en salle de lecture que sont accueillis la majorité des usagers des services d'archives. Confidentielle au début du XX<sup>e</sup> siècle, la recherche en salle de lecture a explosé dans son dernier quart pour se stabiliser ensuite. Les rapports annuels envoyés par les services d'archives départementaux à la direction des Archives de France nous permettent de dresser la courbe de cette évolution et les Archives de l'Isère ne présentent pas de ce point de vue de différence avec les autres services en France.

Car au début, des lecteurs, il n'y en avait pas... ou si peu. Pour l'Isère, nous n'avons les chiffres des communications qu'à partir de 1879. À cette époque, les archives sont installées dans une aile de la préfecture et la pièce où sont reçus les chercheurs offre quatre places. Ce tout premier rapport de 1879 fait état de... 240 documents communiqués pour l'année, y compris les recherches effectuées par le personnel de la préfecture dans les publications officielles ! Ce n'est qu'en 1953 que « pour la première fois, le journal officiel n'est pas en tête » des consultations. Les archivistes d'alors distinguent les recherches d'ordre administratif des recherches scientifiques, la plupart en histoire locale. Les lecteurs, peu nombreux, sont également peu gourmands, s'intéressant aux périodes anciennes, antérieures à la Révolution, pour lesquelles les écrits ne sont pas faciles à déchiffrer et exigent des séances de travail répétées sur un même document.

L'augmentation, lente mais continue, du nombre des lecteurs ainsi que des communications tout au long du XX<sup>e</sup> siècle connaît une forte accélération après 1968 et la percée des études universitaires en sciences sociales, plus précisément en histoire : les jeunes chercheurs, en particulier ceux qui préparent

un mémoire de maîtrise, fréquentent alors en masse les salles de lecture. L'intérêt des historiens se porte parallèlement sur des périodes plus récentes, donc sur des sources plus nombreuses et plus sérielles qui imposent des dépouillements importants. Le nombre de documents consultés croît encore plus vite que ce-



# GAIA

Comme « Gestion Automatisée et Intégrée des Archives ».

En effet, toute tâche effectuée aux Archives de l'Isère, qu'elle soit matérielle ou intellectuelle, est immédiatement répercutée dans GAIA, le logiciel de gestion du service. L'inscription des lecteurs et la gestion de la salle de lecture se font également par ce biais. La plupart des chiffres cités dans ce dossier sont donc fournis par GAIA : nombre de lecteurs, de communications, de recherches par type... chiffres autrefois fournis par le comptage manuel des éléments portés sur les registres d'inscriptions et de communications. Vous avez sans doute remarqué que, lorsque vous vous êtes inscrit ou lorsque vous avez fait valider votre carte de lecteur pour l'année 2010, il vous a été demandé de remplir un formulaire vous demandant des précisions sur votre recherche. Ne vous inquiétez pas, il ne s'agit que de mieux vous orienter dans un premier temps et, dans un deuxième, de faire des

statistiques, parfaitement anonymes. Tous ces renseignements servent à élaborer les statistiques annuelles que tous les services d'archives doivent fournir au service interministériel des Archives de France. C'est ainsi que, d'année en année, les chiffres viennent confirmer – ou relativiser, voire infirmer – les impressions que nous avons sur les évolutions de notre public. Connaître ces évolutions nous permet de mieux adapter notre organisation et mieux définir nos priorités de classement. Les chiffres que nous donnons dans ce dossier, lorsque la date n'est pas précisée, sont ceux que nous avons fournis GAIA pour l'année 2009. De la même façon, tous les mouvements de documents opérés pour le service de la salle de lecture sont reportés dans GAIA, ce qui nous permet de dresser le palmarès des séries les plus consultées. Sans surprise, la championne toutes catégories est la série E, qui comprend l'état civil et les notaires et représente 48 % des communications.

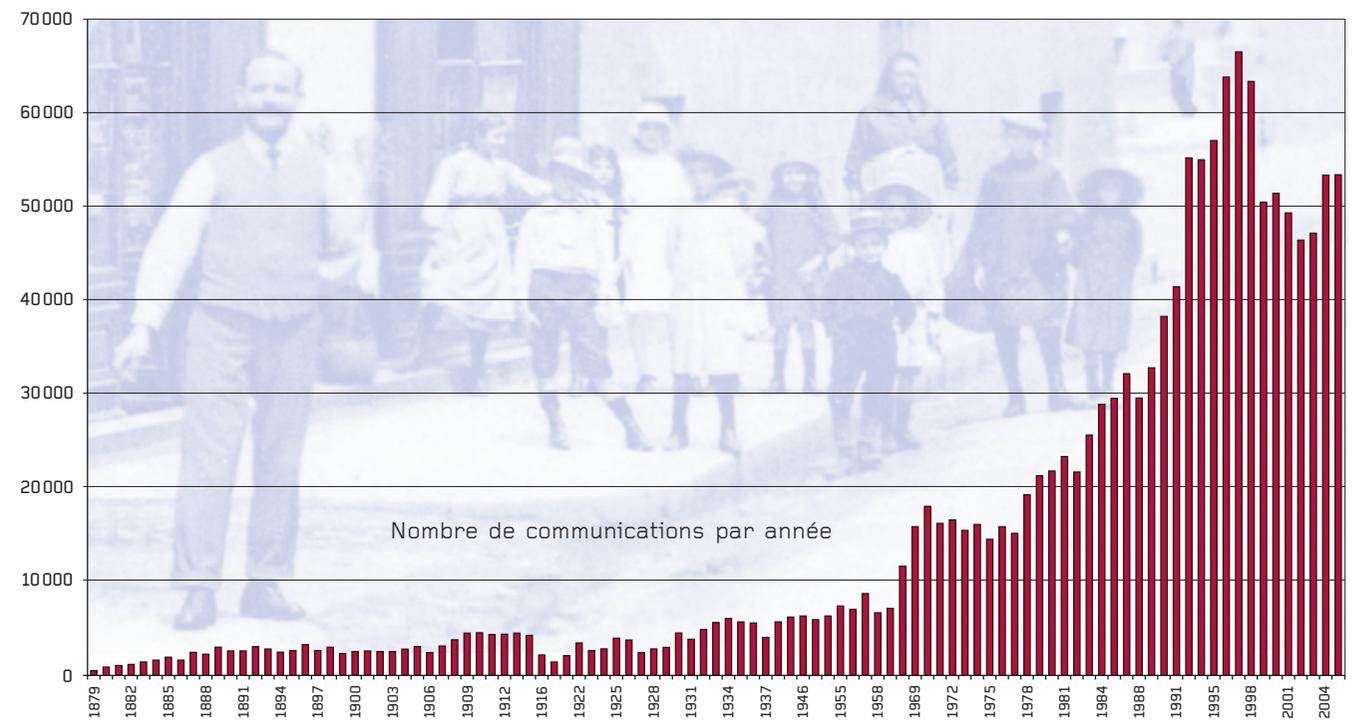
# Les publics

lui du nombre de lecteurs. Un fléchissement des recherches universitaires est signalé dès 1975 tandis que « le nombre des lecteurs extra universitaires tend à croître régulièrement ». Dans le rapport de 1978, Vital Chomel, le directeur des Archives de l'Isère de l'époque, souligne l'augmentation de 25% du nombre des communications en précisant que « l'effondrement de la recherche universitaire est compensé par

l'afflux d'un public moins homogène, d'origines sociales très diverses, également ouvert en ses curiosités ». Le terme de généalogie entre dans les rapports annuels en 1980. Le mot est lâché : voici la deuxième grande vague de lecteurs à l'assaut des salles de lecture. D'année en année, la diminution du nombre de lecteurs universitaires sera soulignée en même temps que l'augmentation exponentielle du



9 Fi 7355



nombre de lecteurs faisant leur généalogie. L'allure de la courbe inquiète alors les directeurs de tous les services d'archives qui craignent de ne plus pouvoir accueillir tant de monde. En Isère, la salle de lecture de 60 places était régulièrement pleine dans les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle. Mais vous pouvez le constater sur le graphique ci-joint : après le pic de 1996, le nombre de communications s'est stabilisé au début de ce siècle autour de 50 000, même si le nombre de lecteurs continue à augmenter, et leurs raisons de se rendre aux archives à se diversifier.

## La passion de la généalogie

Dans une salle de lecture cohabitent donc des usagers aux profils et aux buts très divers. Le premier groupe, de par son nombre, est constitué par les généalogistes amateurs. La passion de la généalogie – car c'est bien d'une passion qu'il s'agit –, n'a pas été le feu de paille qu'on imaginait au début. Le nombre d'adeptes n'a cessé et ne cesse de croître, mais leur façon de travailler a évolué en trente ans : de solitaires aux débuts de la « vague » généalogique, ils se sont organisés. Les premières associations sont signalées dans un rapport de la Direction des Archives de France en 1982. Des bénévoles ont commencé à faire des relevés dans les registres et la mise en commun de ces ressources a permis à beaucoup d'aller directement au bon acte sans tourner des pages des heures durant (économisant par la même occasion les registres qui se fatiguent vite des

manipulations répétées). Le développement d'Internet et des forums liés à la généalogie a permis à ces lecteurs de mutualiser leurs recherches et de s'organiser pour « rentabiliser » leurs séances de travail dans les services d'archives grâce aux ressources en ligne, instruments de recherche mais aussi de plus en plus de documents numérisés. Des internautes passionnés échangent services et informations tandis que des habitués de notre salle de lecture, qui ont depuis bien longtemps terminé leur arbre généalogique, recherchent des actes pour des correspondants demeurant à l'autre bout de la France, voire du monde. Il n'est plus rare qu'à leur première visite dans un service d'archives les « gèneanauts » arrivent avec déjà leur propre arbre bien avancé. Et lorsque toutes les cases en sont remplies, ces passionnés se tournent alors vers d'autres séries telles que les minutes de notaires ou les registres matricules et souvent élargissent leurs recherches à l'histoire d'une commune, d'un territoire ou d'un groupe socioprofessionnel. C'est ainsi que bon nombre de ces généalogistes amateurs deviennent des historiens locaux très actifs.



9 Fi 7782

orne  
1774.

Le present Registre contenant quatre feuillets le  
premier compris, a été coté et paraphé par nous lieutenant  
particulier civil et criminel au Siège Royal presidial de  
Graisivaudan, sousserviv avec S. M. Evêque de Corne, à  
S. Registrar les Baptêmes, Mariages et Sepultures  
qui se feront pendant l'année prochaine mille sept cent  
soixante quatre. Fait à Grenoble le dernier Decembre  
mille sept cent soixante treize. /.

J. M. L. Genf.

Le septième fevrier mil sept cent soixante et quatre  
a été inhumé dans l'ecclésiastique de cette paroisse Claudine  
michalles épouse de Francois gautier muric de tous ses  
sacraments âgé d'environ cinquante ans voutet curé  
Le huitième fevrier mil sept cent soixante et quatre  
après trois proclamations faites consécutivement dans  
cette eglise et dans celle de St-Jesuy sans avoir decouvert  
aucun empêchement canonique ni civils comme il appert  
par le certificat du Sr voutet curé de St-Jesuy en  
dalle du troisième de present mois j'ai importé le benedic  
tion nuptiale a Pierre avenir habitant au lieu de la  
chronique vigneron fils légitime de Jean avenir et de  
Julienne giriet mariés et a Honnête elizabeth fauve  
fille légitime de Gaspar fauve laboureur au lieu de  
Corone et de defuncte marie albert mariés en présence  
des soussignés pierre avenir = Louis lazard Joseph viat

M. M. L. Genf. Gaspar d'bout voutet curé

Dossier

5 E 127 / 1

La recherche universitaire

Numériquement, la deuxième catégorie est celle des lecteurs que dans nos statistiques nous nommons « universitaires ». Comme leur nom l'indique, il s'agit de tous ceux, étudiants ou professeurs, qui poursuivent une recherche dans le cadre de leurs études ou de leur enseignement. Les chercheurs de l'Université de Grenoble sont bien sûr les plus nombreux. Soulignons cependant que presque la moitié de ces lecteurs universitaires viennent de facultés extérieures au département, en particulier de Lyon et de Paris IV (Sorbonne), mais aussi étrangères, de Californie particulièrement. La principale explication à la venue de ces chercheurs est l'intérêt primordial des fonds historiques particulièrement riches en Isère qui placent ses archives parmi les premières en France. Ces lecteurs ont des méthodes de travail très différentes de celles des généalogistes et explorent d'autres séries, si possible non encore exploitées, à quelques exceptions près, notamment des fonds notariaux. Les étudiants en maîtrise d'histoire mais aussi droit, sociologie, géographie, architecture, sciences politiques, fournissaient jusque vers les années 2000 les gros bataillons des chercheurs universitaires. Le recours à des formations plus en phase avec la réalité du marché du travail ainsi que le flottement qui a suivi la réorganisation des deux années de master qui ont remplacé la maîtrise et le DEA ont fait baisser ce nombre qui tend à repartir. Pour permettre à ce public qui a des besoins très particuliers d'optimiser son travail de dépouillements, les Archives de l'Isère

# Les publics

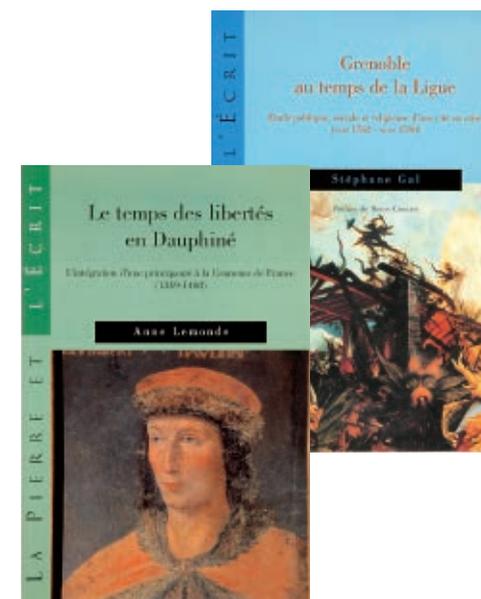
organisent depuis maintenant deux ans, à l'image de ce qui se fait aux Archives Nationales, une « Journée de l'Étudiant » pendant laquelle sont proposés différents ateliers sur les fonds conservés en nos murs ainsi que sur les différents instruments de recherche.

## Les professionnels aux Archives

Nous avons ensuite les deux groupes, d'ailleurs assez hétérogènes et en notable augmentation depuis quelques années, des lecteurs qui ne viennent aux Archives ni pour leur loisir ni pour leurs études. Le premier est celui des lecteurs que nous nommons « professionnels » parce que leurs recherches sont dictées par les besoins de leur profession : les généalogistes successoraux bien sûr, passés de 27 en 2005 à 43 en 2009, mais aussi les études notariales ou cabinets de géomètres experts, les professionnels de la médiation culturelle (musées) ou de l'information (journalistes) ou des métiers concernés par les nouvelles problématiques liées à l'environnement : les bureaux d'études et les services techniques des collectivités territoriales sont de plus en plus représentés dans notre salle de lecture. Tous ces professionnels sont en général assez à l'aise avec la recherche en archives.

## Faire valoir un droit grâce aux Archives

Ce n'est pas le cas du « simple » citoyen que nous retrouvons dans le deuxième groupe des usagers qui ne viennent pas pour leur loisir, celui des lecteurs dits « administratifs ». En butte à la dure logique administrative, devant fournir toujours plus de preuves en tous genres, il est amené à venir chercher aux Archives le document qui va lui permettre d'étayer ses droits ou fournir la preuve d'un fait : jugement de divorce, acte de propriété, preuve de nationalité ou de résidence... Lorsqu'il arrive dans notre salle de lecture, ce public est la plupart du temps en plein désarroi devant la complexité d'une recherche en archives. C'est la raison pour laquelle nous conseillons à nos lecteurs dits « administratifs » de commencer par nous écrire. Il est en effet bien souvent utile de se renseigner avant de se déplacer : en 2009, 20 % des lecteurs inscrits n'ont pas demandé de communication. Il s'agit la plupart du temps d'usagers venus aux Archives en quête d'un document ou d'un renseignement nécessitant une longue recherche ou absent des fonds conservés. Le cas le plus fréquent est celui d'une personne en train de constituer son dossier de retraite. Elle vient demander aux Archives les bulletins de salaire qui lui manquent et sera très déçue lorsque, après s'être inscrite et avoir expliqué sa requête, elle apprendra qu'il n'y a aucune chance qu'un tel document y soit conservé. Pour la même raison nous conseillons aux usagers en quête de leur dossier d'adoption de commencer par s'adresser au service compétent du Conseil général.





### Les recherches par correspondance

Tous les usagers des archives ne sont en effet pas accueillis sur place : beaucoup téléphonent, envoient un courrier ou déposent un message sur la boîte mail du service. Les demandes de renseignements traitées par courrier sont d'ordres aussi divers que celles de la salle de lecture, mais en proportions différentes. Cette fois, ce sont les recherches dites administratives qui sont et de loin les plus nombreuses et leur nombre ne cesse d'augmenter : de 236 en 1999, elles sont passées à 1320 en 2009 et occupent à présent l'équivalent d'une personne à temps plein. Leur caractéristique est d'être très variées et d'être à la fois le reflet de la société, de ses évolutions et des difficultés des citoyens à s'y adapter. Dans le code du Patrimoine, la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées est donnée comme raison première de la conservation des archives, avant la documentation historique de la recherche. Toutes les demandes reçoivent une réponse, même lorsque la recherche n'a pu aboutir faute de document apportant le renseignement espéré ou parce que les indications apportées par l'utilisateur ne sont pas suffisamment précises. Et si cette réponse semble tarder, c'est que les recherches qu'elle exige sont longues, compliquées et relèvent des compétences de plusieurs agents différents. Précisons que les services d'archives ne donnent pas suite aux demandes de recherches généalogiques parce que, de l'ordre du loisir, elles ne relèvent pas de cette mission de justification des droits des citoyens.

# Les publics

### Les Journées du patrimoine

Moment important de l'année aux Archives, ces journées constituent un véritable temps d'échange du personnel avec son public. Lors de cette unique occasion dans l'année, les visiteurs, férus d'histoire et de patrimoine, lecteurs habitués ou tout simplement promeneurs curieux, peuvent alors découvrir les coulisses d'une administration locale souvent méconnue. Les visites permettent de pénétrer dans les dépôts d'archives dont l'accès est habituellement réservé aux seuls agents du service.

Outre la présentation des fleurons de la mémoire du département (en 2008, les visiteurs ont ainsi pu contempler les originaux de l'édit de Villers-Cotterêts et de la Pragmatique Sanction), les Archives mettent l'accent sur ce qui fait leur cœur de métier, les fameux quatre « C » dont nous parlions en introduction : la collecte d'archives publiques des différentes administrations du département (travail quotidien de sensibilisation, de conseil, de formation, d'accompagnement des services publics du Conseil général et de l'État dans leurs opérations d'archivage) ; la collecte d'archives privées (fonds de familles, de châteaux, d'entreprises...) ; le classement ; la conservation (une salle est entièrement dédiée à la conservation préventive et à la restauration) ; et enfin la communication au public.

## Le service éducatif... de la maternelle à l'université

Nous terminerons par les plus jeunes de nos lecteurs : le service éducatif constitue en effet une autre facette de l'accueil dans les locaux des archives. Le principe, semblable aux services éducatifs existant dans d'autres institutions culturelles telles que les musées, est de recevoir des classes accompagnées de leurs professeurs pour des séances de travail, sur originaux ou fac-similés, dont le thème est choisi à l'avance, sous forme d'ateliers. Ce service a pour ambition de permettre aux enseignants du primaire à l'université d'accéder aux documents que notre institution conserve (des textes manuscrits et imprimés, des affiches, des photographies...) et de rendre accessibles aux élèves les matériaux qui sont les sources de la connaissance historique. Il peut accueillir également des groupes de professeurs désireux d'accéder aux ressources documentaires des archives dans le cadre de la formation initiale ou continue. En schématisant, nous pourrions dire qu'il s'agit de travaux pratiques d'histoire.

On peut remonter à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour dater les premières initiatives des archivistes français destinées à ouvrir leur univers à des fins pédagogiques à l'origine liées à l'instruction civique. Mais c'est avec la création d'un service éducatif aux Archives nationales, en octobre 1950, que démarre vraiment la politique éducative des Archives de France, relayée sur l'ensemble du territoire par la



circulaire fondatrice du 5 novembre 1951. Aux Archives de l'Isère, trois demi-journées par semaine, deux professeurs aident les enseignants à préparer leur action pédagogique en amont de leur visite et lors du déroulement de celle-ci, accueillent les classes et animent les séances. Une séance comprend une présentation de l'organisation du service et des fonds conservés afin de sensibiliser les élèves aux missions des Archives (toujours nos fameux quatre « C »...). La séance repose surtout sur l'identification et l'étude de documents qui peuvent être de nature et de supports très différents afin de valider des compétences attendues à l'école primaire, au collège ou au lycée. La liste des ateliers est très variée. Elle n'est pas limitative et les deux professeurs peuvent répondre à des demandes spécifiques.

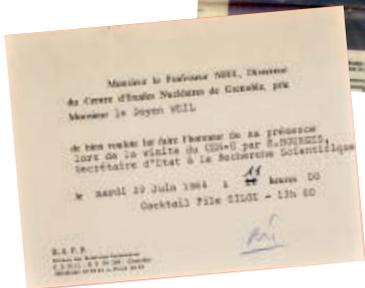
# Le 10 décembre 1970 : Louis Néel prix Nobel de physique.



8264 W 4



Per 2304/236



7262 W 36

Il y a tout juste 40 ans, la communauté scientifique en général et les physiciens en particulier tournaient leurs regards vers Grenoble et le Laboratoire d'Électrostatique et de Physique du Métal dont le directeur, Louis Néel, venait de recevoir le prix Nobel de physique.

Né en 1904 à Lyon, entré à 20 ans à l'École Normale Supérieure, il prépare sa thèse de doctorat à Strasbourg, sous la direction d'un grand spécialiste de l'école française de magnétisme, Pierre Weiss. Dans cette thèse présentée en 1932, il propose une nouvelle compréhension des propriétés magnétiques de certains corps. En 1939, détaché auprès de la Marine nationale, ses travaux sur la démagnétisation des navires de guerre, effectués en un temps record, ont permis d'épargner des centaines de vies lors du repli sur l'Angleterre en juin 1940.

Pendant l'Occupation, il poursuit ses travaux à l'Institut Fourier de Grenoble. Il y constitue un groupe de recherche qui, à la Libération, devient le premier laboratoire du CNRS en région, le Laboratoire d'Électrostatique et de Physique du Métal (LEPM). Cette entité donnera naissance à d'autres structures du CNRS dont le laboratoire de magnétisme, actuel laboratoire Louis Néel.

En relation avec le Commissariat à l'énergie atomique, il participe en 1957 à l'installation de la pile Mélusine au sein du Centre d'Études Nucléaires de Grenoble (CENG) dont il est le fondateur et premier

directeur puis à celle de l'Institut Laue Langevin (ILL), première coopération scientifique franco-allemande d'envergure de l'après guerre.

Plus tard, il trouvera encore les arguments pour qu'un outil européen, complémentaire à l'ILL, soit construit sur le même site : le synchrotron (ESRF).

Titulaire de la chaire de physique à l'université de Grenoble, président de l'Institut Polytechnique de Grenoble, Louis Néel obtiendra la création dans cette ville, comme à Nancy et à Toulouse, d'un Institut National Polytechnique. Il s'agissait alors de regrouper, au sein d'établissements publics autonomes, des instituts ou écoles d'ingénieurs – 7 à Grenoble – pour leur permettre de développer une politique de formation et de recherche en prise directe avec les réalités économiques.

Chercheur attiré par les applications et les technologies, Louis Néel a été l'initiateur de fortes collaborations avec des industries comme Merlin-Gerin. Il a largement contribué à bâtir le pôle scientifique de Grenoble, un pôle leader, tant au niveau national qu'international, dans des domaines importants de la physique, de l'électronique ou encore de l'informatique. Son prix Nobel de Physique en 1970 est la reconnaissance de la communauté scientifique pour son œuvre dont des retombées directes sont aujourd'hui présentes dans l'enregistrement magnétique et le téléphone portable.

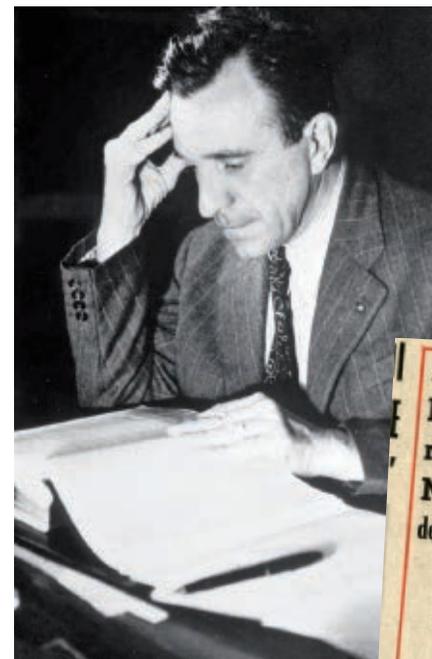
# Les fonds scientifiques aux Archives de l'Isère.

Les archives du Laboratoire d'Électrostatique et de Physique du Métal (LEPM) sont conservées aux Archives de l'Isère sous la cote 6888 W 1 à 244. Cet ensemble, très complet, contient dans une première partie [6888 W 1 à 88] tous les dossiers de la création et du fonctionnement du laboratoire depuis 1940, ainsi que la correspondance, les comptes-rendus des comités de direction, les rapports d'activité et les rapports des chercheurs. S'y trouvent également les dossiers des colloques et congrès organisés par le laboratoire ou auxquels ont participé certains de ses chercheurs, et les dossiers des relations avec d'autres centres scientifiques. Dans une deuxième partie, intitulée « Documents scientifiques 1882–1969 », sont classés de nombreux tirés à part d'articles de Louis Néel ainsi que d'autres chercheurs [6888 W 88 à 244].

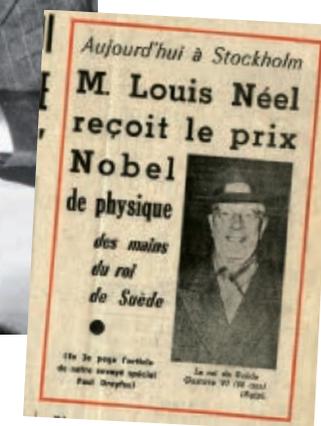
Signalons également un autre fonds de laboratoire scientifique conservé aux Archives de l'Isère : les archives de Louis Weil et du Centre de Recherches sur les Très Basses Températures (CRTBT), 7262 W 1 à 248. Louis Weil a fait partie du groupe des jeunes maîtres de conférence qui s'est constitué en 1940 autour du professeur Louis Néel. En 1947 fut décidée la création de la section de très basses températures du LEPM dont la direction lui fut confiée. Nommé maître de conférence de métallurgie physique en 1945, Louis Weil devint en 1957 professeur d'une chaire nouvellement créée de thermodynamique.

Il fut la même année l'organisateur du grand colloque de Grenoble sur les relations Université – Industrie. Encore en 1957, à la fondation du CENG, l'organisation et la direction scientifique du laboratoire de physico-chimie et basses températures lui furent confiées. La composition de ce fonds est sensiblement la même que celle du précédent.

Autre fonds d'institution scientifique, celui de l'Institut National Polytechnique de Grenoble (INPG), 8116 W 1 à 404, entré en 2002, volumineux versement (40 ml!) de la présidence de l'INPG. Dans ce fonds sont conservés les dossiers des conseils scientifiques et d'administration ainsi que les documents de la gestion de l'institut, en particulier les relations avec les différentes écoles qui le composent. Sont également conservés les dossiers des relations avec les autres centres de recherche, français ou étrangers. Les plus anciens documents datent de 1930, lorsque l'INPG n'était pas encore créé et que l'IPG, né en 1907 de l'association de L'Institut Électrotechnique de Grenoble (IEG) et de l'École Française de Papèterie (EFP), était souvent désigné sous le nom d'Institut Brenier, du nom de son généreux mécène, Casimir Brenier qui fit don en 1907 du terrain qui permit l'édification des locaux. D'autres écoles s'ajoutèrent au fur et à mesure que se développaient les industries liées à la production et à l'utilisation de l'énergie électrique. Les documents les plus nombreux concernent la création de l'INPG et son développement sur le campus de Saint-Martin-d'Hères jusqu'en 1996.

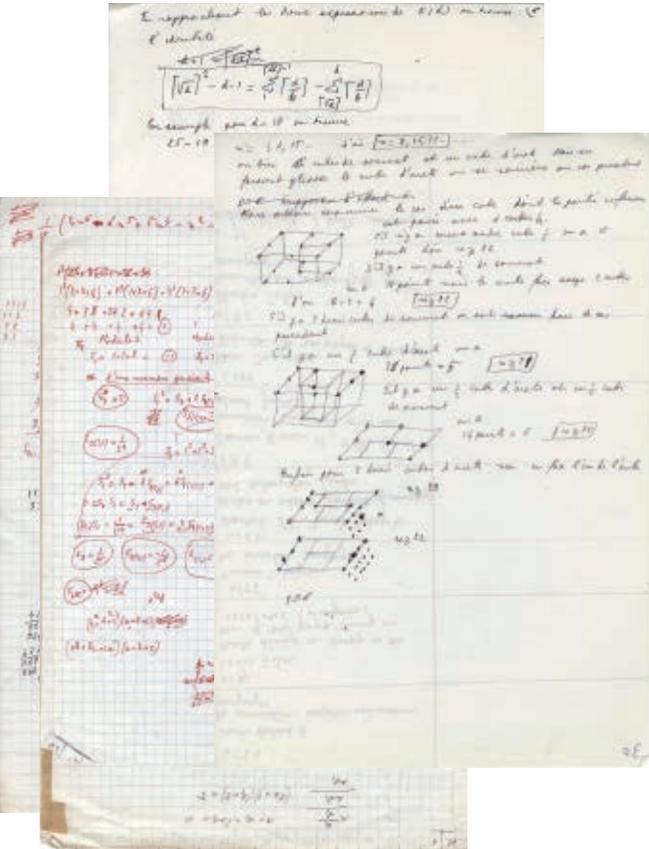


Cliché CEA



# Les fonds scientifiques aux Archives de l'Isère

Per 2473 / 1



7764 W 7

Enfin, les archives historiques de l'IMAG, Institut d'Informatique et de Mathématiques Appliquées de Grenoble, entrés aux archives de l'Isère en 1994 et classées par Éric Robert, 8355 W 1 à 273. L'IMAG est né en 1949, lorsque Jean Kuntzmann, enseignant de mathématiques appliquées à l'IPG, organise des travaux pratiques qui entraînent la fondation du Laboratoire de Calcul, lequel gagne officiellement le statut de « laboratoire d'essai de l'IPG » en 1951. Cette entité prit successivement la forme d'un laboratoire d'institut, d'un laboratoire associé au CNRS, d'un service commun à des laboratoires, d'un groupement de laboratoires et enfin, depuis 1988, d'une fédération d'unités de recherche. La fédération IMAG n'existe plus depuis le 1 janvier 2007 et la restructuration du pôle mathématique grenoblois. Les archives ici conservées vont de 1949 à 1983 et sont regroupées en trois parties : les archives des directeurs [cotes 1 à 80], le fonctionnement administratif et financier [cotes 81 à 170], les activités de recherche et d'enseignement [cotes 171 à 273]. Elles relèvent davantage de l'administration de la recherche que travail quotidien du chercheur, lequel est tout à fait présent dans le fonds « Jean Kuntzmann, chercheur », 7764 W 1 à 58, constitué pour l'essentiel de ce que Jean Kuntzmann gardait auprès de lui et donc représentatif d'une pratique individuelle de la recherche, avec beaucoup de notes et de brouillons qui permettent de suivre l'évolution de sa réflexion.



Toutes ces archives scientifiques, témoins privilégiés de la place de Grenoble dans l'aventure des sciences au XX<sup>e</sup> siècle, forment un ensemble sans équivalent en France. Puissent d'autres les rejoindre, fonds d'écoles d'ingénieurs, papiers de laboratoires, dossiers de scientifiques, la liste n'est pas fermée et peut être va-t-elle encore s'allonger grâce à vous, lecteur de cette chronique et ami des sciences.

# Nous vous donnons rendez-vous sur archives-isere.fr

Le site Internet des Archives départementales de l'Isère a fait peau neuve !

Ce projet s'inscrit dans la perspective plus générale d'une refonte des sites de toutes les institutions culturelles du Conseil général de l'Isère, et intervient au moment où les Archives mettent à disposition du public de nouveaux outils très attendus, au premier rang desquels figure la mise en ligne de l'état civil numérisé.

Deux ans après le lancement de la lettre d'information *Chroniques d'Archives* et la définition d'une nouvelle charte graphique pour les Archives départementales, un site Internet tout nouveau tout beau est lancé pour mieux accueillir les internautes et mieux répondre à leurs attentes.

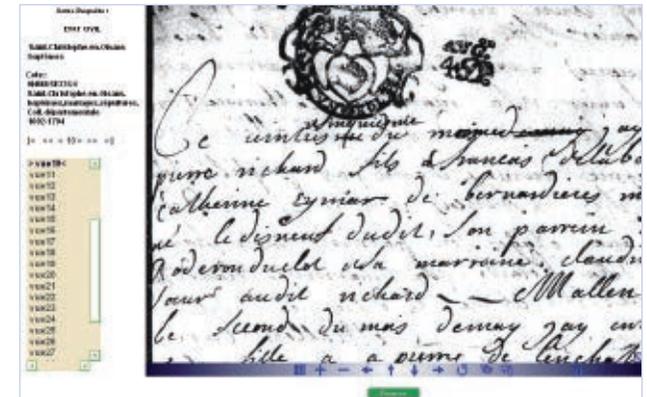
Plus ergonomique, plus agréable au niveau de la navigation, plus esthétique et plus attrayant, il permet au visiteur de découvrir en un clic la richesse des fonds d'archives conservés en Isère, de commencer ou d'approfondir sa recherche, de s'informer et de préparer sa venue dans notre salle de lecture. Les administrations, communes et intercommunalités, ainsi que les particuliers ou les entreprises, trouveront sur le site des conseils pratiques pour mieux gérer et conserver leurs archives.

Les rubriques les plus consultées par les internautes et les actualités du service sont mises en exergue pour faciliter la recherche d'informations.

Parmi les nouveautés, retrouvez désormais l'état civil numérisé en ligne. Plus de 4,4 millions de pages sont accessibles à la consultation en ligne : il s'agit des registres paroissiaux et d'état civil du département du XVI<sup>e</sup> siècle à 1892. Non seulement les originaux sont désormais à l'abri des manipulations répétées, causes de leur dégradation, mais encore les usagers bénéficient à présent d'un support offrant un confort de lecture sans précédent : plus aucune contrainte de déplacement ni d'horaires, des possibilités quasi infinies de navigation, d'agrandissement et d'impression à domicile qui sont autant d'aides à la lecture.

D'autre part, pour approfondir leurs recherches ou découvrir le patrimoine du Dauphiné et de l'Isère, les internautes peuvent accéder sur le site à des pages décrivant les fonds d'archives, leur histoire, leur classement, leurs particularités, ainsi qu'à des fiches thématiques pour les guider dans leurs démarches. Le site continuera à s'enrichir, au fur et à mesure que nous mettrons à disposition en ligne les instruments de recherche et autres nouveautés : bases de données, fichiers à télécharger ou à feuilleter, moteur de recherche, nouveaux documents numérisés, informations et outils à destination des enseignants et des scolaires... Les projets de développement ne manquent pas !

Excellente navigation à tous, et n'hésitez pas à utiliser la rubrique contact : votre avis nous est précieux !



# Instruments de recherche

## Énergie hydraulique et droits d'eau 1800-1940 (7S2)

La sous-série 7 S 2, consacrée aux « usines, prises d'eau, réglementation des eaux, barrages, passages, etc, dans les communes » et provenant du service hydraulique de l'administration préfectorale vient d'être intégralement analysée. Ce nouvel inventaire est le résultat du dépouillement de plus de 2700 dossiers. Ce travail s'est étalé sur trois ans, principalement durant la période de fermeture annuelle des Archives, et a mobilisé cinq agents.

L'inventaire publié en 1948 est en effet très succinct : les cotes n'indiquent que le nom des communes, seule base de recherche possible, et ne précisent pas les dates extrêmes. Il s'ensuit que les investigations sont longues et fastidieuses, nécessitant la manipulation de multiples dossiers fragiles, composés de l'instruction de l'autorisation (correspondance, plans, avis des services compétents, décret ou arrêté).

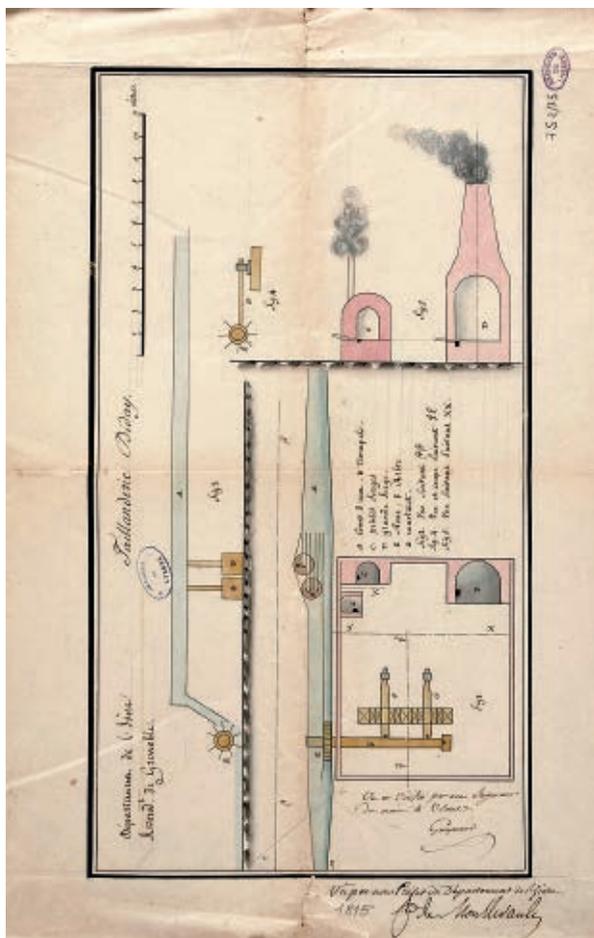
Le nouvel inventaire, en précisant le nom des cours d'eau, celui des propriétaires à l'origine de la demande, le type de document (décret, arrêté préfectoral, plan, correspondance), la nature de l'installation (moulin, scierie, aciérie, papeterie, industrie textile, prise d'eau d'arrosage, usine hydro-électrique, endiguement et travaux de défense contre les ravages des torrents...), ouvre la possibilité de recherches croisées. Ainsi, comme on peut le voir sur le tableau ci-joint, peut-on dresser un état précis des usines ayant une activité liée à la métallurgie et installées le long du Bréda ; ou encore retrouver les demandes faites par un propriétaire pour développer son usine ; enfin établir la liste des exploitants successifs de tel barrage.

Commune	Nb de dossiers	Type d'installation
Allevard	4	Forges, atelier de charronnage
Chapelle-du-Bard (1a)	3	Forges, taillanderie
Ferrière (1a)	4	Forge
Grignon	3	Forge
Montalieu	0	
Moutaret (1e)	4	Forges
Pinsot	2	Forges
Pontcharra	2	Forges, taillanderie
Saint-Maximin	1	Taillanderie

L'intérêt historique de la sous-série est indéniable. Les dossiers qui la composent témoignent de l'activité économique depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle au travers de l'utilisation de l'énergie hydraulique, emblématique de notre département. Il est ainsi possible de retracer l'histoire d'entreprises qui ont marqué la région, telles les papeteries Bergès, ou d'autres restées anonymes.

Enfin, ces dossiers sont un recours utile dans le cas de la remise en fonction d'un barrage de production électrique : ils permettent d'attester l'existence ancienne d'un ouvrage ou d'un droit d'eau.

On trouvera des dossiers complémentaires dans des versements du même service ultérieurs au classement en série W ainsi que dans la sous-série relative aux installations classées [120 M] et dans le versement du service hydraulique de l'administration des Ponts-et-chaussées [12 S].



## La Questure (suite)

(8465 W 1-6, 8466 W 1-28, 8467 W 1-11, 8468 W 1-167, 8472 W 1-22, 8473 W 1-83)

Nous vous signalions dans un précédent numéro un versement de la Questure, six versements l'ont rejoint en début d'année. Vous retrouverez à nouveau les dossiers traités par l'assemblée départementale [8465 W, 8466 W, 8468 W] et la commission permanente [8472 W, 8473 W] mais cette fois-ci ce sont ceux instruits après la décentralisation. Ils portent sur les mandats des présidents Louis Mermaz (1982-1985), Alain Carignon (1985-1997) et Michel Hannoun (1997-1998). Les dossiers de la commission permanente ont pour l'instant été versés jusqu'en 1994.

Enfin, le 8467 W contient les dossiers du bureau de 1994 à 1999. Le bureau désignait avant 1992 la commission permanente, depuis cette date il constitue l'équipe exécutive. Il est composé du président, des vice-présidents et ne dispose d'aucun pouvoir délibérant.

*Les bordereaux sont disponibles en salle des inventaires.*

### POUR NOUS JOINDRE

Par courrier :

Hôtel du département,  
7 rue Fantin-Latour, BP 1096  
38022 Grenoble cedex 1

Par courriel :

[sce.arc@cg38.f](mailto:sce.arc@cg38.f)

### Pratique

#### Journées du Patrimoine

Les 18 et 19 septembre prochain, ce sera l'unique occasion de l'année pour découvrir les coulisses des archives : en plus de la projection en continu du film de présentation des Archives de l'Isère et d'une exposition de documents originaux, des visites guidées seront proposées toutes les demi-heures.

Seront également mises en place des démonstrations du nouveau site. Réservation impérative par téléphone au 04 76 54 37 81.

Horaires d'ouverture : samedi 18 septembre de 14 h à 17 h 30 ; dimanche 19 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

#### Abonnement

Vous avez été intéressé par ce numéro de *Chroniques d'Archives* ? Vous désirez continuer à le recevoir ? Il faut vous abonner. Cet abonnement est totalement gratuit, faites-le par courrier ou par mail.

Vous pourrez également télécharger les numéros à venir, ainsi que les précédents, sur le site des Archives de l'Isère : [archives-isere.fr](http://archives-isere.fr)

### Compteurs d'archives

#### Nouvelles du microfilmage

Les registres d'état-civil des communes de l'arrondissement de Vienne pour la période 1875 – 1906 sont microfilmés jusqu'à Oytier-Saint-Oblas.

#### La sous-série 2 O

Les archives du bureau des affaires communales de la préfecture (1800 – 1940) sont en cours de classement en 2 O. La dernière commune classée est Sassenage.

#### Grands travaux d'été

Durant la fermeture annuelle, tout le personnel est mobilisé pour ce que nous appelons les « travaux d'été ».

Cette année, nous avons éliminé 70 m<sup>3</sup>, reconditionné et récolé plusieurs sous-séries Fi et déménagé 2817 registres d'un versement de l'administration de l'Enregistrement.

# Règlementaire, mon cher Gaston\*!



Les archivistes archivent les archives des Archives : c'est archivistique. Seul un bétotien en serait ébaubi, subodorant là une manière d'exercice pour théâtraux las du dos du dodu dindon, dit-on, du dîner de Didon, laquelle, au demeurant, souffrait d'anorexie depuis le départ d'Enée : comme la plume au vent, le héros est mobile.

Je ne m'égare certes point : tous les chemins menant à Rome, *ipso facto* tous en proviennent. Appareillons donc des berges du Tibre pour aborder aux rivages familiers de la rue Auguste (encore ! *Rome, unique objet* etc...) Prud'homme, prédécesseur de l'interpelé *supra*. Où donc dénicher les archives des Archives ? Je ne vous parlerai pas de la foisonnante série double vé (pour mémoire : ensemble des archives publiques produites ou reçues après 1940), pour l'appréhension de laquelle un mastère deux de droit public, spécialité RGPP\*\*, ne saurait suffire. Mais, bien entendu, les archivistes, qui ne sont toutefois pas nantis de ce prestigieux diplôme, connaissent parfaitement chaque méandre de ladite série, dont le cours n'est pas sans rappeler quelque long fleuve usuellement tranquille, quoique par intermittence sujet à des crues maîtrisées avec un chartiste brio.

Comme vous ne l'ignorez pas, en des temps anciens quoique post diluviens, l'autorité de tutelle des Archives fut d'abord dévolue au ministère de l'Intérieur puis, changement signifiant (1884), à celui de l'Instruction publique. C'est en conséquence dans la série T que nous allons découvrir les archives des Archives (a des A pour simplifier).

La chance vous sourit : la sous-série 16 T a fait l'objet d'un inventaire que vous pourrez consulter à loisir dans le classeur idoine salle Prud'homme. Après avoir arrêté votre choix, vous irez, tout(e) frétilant(e) d'appétit archivistique, vous délecter, salle Valbonnais – le marquis, non la localité –, des aléas des a des A.

Puis-je vous recommander, en guise d'entrée, le livre d'or, tenu de 1929 à 1941 ? Vous y rencontrerez Édouard Herriot soi-même ou, plus exotiques, le doyen de l'université de Buffalo (près des *Niagara Falls*), des étudiantes lithuaniennes et un journaliste tchèque.

Vous y croiserez également des UD\*\*\* d'envergure, un descendant de Jules Verne et, de ça de là, un chartiste à présent oublié, un haut fonctionnaire et néanmoins librettiste de talent ou un écrivain académicien, dont nul, je le soupçonne sans nécessairement le déplorer, ne lit plus les œuvres.

Le mets de résistance – soit la correspondance et les rapports d'activité – vous révélera combien le métier d'archiviste requiert patience et longueur de temps, surtout lorsque l'intendance non seulement ne suit pas mais s'obstine à stagner en de sournois et naturellement délétères marais, desquels la moindre machine à écrire est laborieusement extirpée (1924). Il n'est pas jusqu'aux caprices climatiques qui soucient les archivistes : tel cet orage de 1879 transformant le papier en un potage toxique dans les combles de la préfecture actuelle, où les ADI furent logées de 1866 jusqu'en 1958.



16 T 4

Vous noterez au passage la propension des archivistes de l'Isère à faire au préalable un détour par la Haute-Savoie (Gaston Letonnelier, Robert Avezou). Il advient enfin, parfois, à l'heure des sucreries, quelque joliesse, tel ce diplôme d'honneur décerné à l'occasion de l'exposition de 1925.

Par cette très rapide promenade dans les a des A, je souhaite avoir tordu le col au proverbe selon lequel les réparateurs de souliers s'affublent systématiquement d'objets chaussants non identifiés. Terminons par un *salut et fraternité* à Paul-François Baudot (1737-1808), premier archiviste du département.

LUCE

\* Que Gaston Letonnelier, qui n'était pas médecin mais archiviste de l'Isère de 1919 à 1940, me pardonne cette privauté toute révérencieuse !

\*\* Rescision Géniale des Polyptyques Puniques. Voir aussi *Chroniques d'Archives* n° 6

\*\*\* Universitaires distingués